

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (CM)
DU MARDI 3 JUILLET 2018, A 19H**

L'an deux mille dix huit, le 3 juillet,

Le conseil municipal de la commune de Bouilly dûment convoqué le 28 juin 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Sandrine Petit, Maire.

Etaient présents : Christian De Wreede, Jean-Louis Dufaut, Benoît Groux, Alain Hourseau, Evelyne Juffin, René Marche, Francine Ninoreille, Isabelle Noël, Marie-Noëlle Périn, Laurent Péronne, Sandrine Petit et Jean-Claude Santune.

Etaient absentes représentées : Carène Laffilée représentée par René Marche, Céline Pestel représentée par Benoît Groux

Le CM approuve à l'unanimité le compte rendu du CM du 27 mars 2018 ainsi que le compte rendu du CM du 10 avril 2018.

Le CM accepte à l'unanimité d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- . Association Foncière de Remembrement de Bouilly : participation financière exceptionnelle
 - . Association "Club Avenir Echecs" : convention de prêt précaire d'une salle communale
 - . FNACA : demande de salle pour l'organisation d'un loto fin 2018
-

Secrétaire de séance : Benoît Groux

Ordre du Jour :

1) Conseil Municipal

a- Démission d'un membre du conseil municipal

Carole Monlouis-Boniface a démissionné de sa fonction de conseillère municipale et par conséquent de ses fonctions de représentation de la commune auprès de diverses instances, notamment de membre suppléant du conseil d'agglomération de Troyes Champagne Métropole.

b- Conseil d'agglomération Troyes Champagne Métropole

Compte tenu de la démission de Carole Monlouis-Boniface, Mme le Maire soumet la candidature d'Isabelle Noël en tant que membre suppléant du conseil d'agglomération de Troyes Champagne Métropole.

A l'unanimité (dont 2 pouvoirs), le CM accepte cette proposition.

Arrivée de Laurent Péronne à 19h30

2) Propriété en indivision Bouilly-Souigny : facturation des frais d'entretien des espaces et bâtiments en indivision, à la commune de Souigny

Le service technique de la commune de Bouilly assure l'entretien extérieur, principalement la tonte, et diverses réparations, des propriétés et bâtiments en indivision Bouilly-Souigny : église Saint Laurent, maison intercommunale (club des aînés) et stade.

Ce point a été évoqué récemment au cours d'une rencontre entre élus des deux communes. Il a été convenu que la commune de Bouilly facture à la commune de Souigny les frais liés à ces interventions : heures effectuées par les agents communaux ainsi que les frais annexes (carburant, entretien et réparation du matériel, etc...)

Après débat, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition : une facture trimestrielle sera établie par la commune de Bouilly et adressée à la commune de Souigny, en tenant compte des pourcentages de répartition définis de longue date pour chaque bien indivis.

3) SDDEA (Syndicat des Eaux de l'Aube) :

En novembre 2016, la compétence communale "Assainissement Collectif" a été transférée au SDDEA qui assure dorénavant l'exploitation de la station d'épuration.

Il est demandé aux conseillers municipaux de délibérer au sujet des deux dossiers ci-dessous : régularisation de situation.

a- délibération relative à la parcelle 71 jouxtant la station d'épuration

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la mise à disposition gratuite de la parcelle communale cadastrée ZB 71 "Les Clos Collot" pour sa partie comprenant 800 m².

Ce terrain est destiné à la réalisation de bassins d'infiltration et sera clôturé aux frais du SDDEA.

b- COPE "Assainissement" : convention de mise à disposition de personnel communal

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la mise à disposition de trois agents communaux, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, dans les conditions fixées par les projets de conventions présentées.

4) Syndicat Intercommunal des Ecoles de Bouilly-Souligny-Javernant-Sommeval : convention de mise à disposition de personnel communal

Service Technique : les conventions de mise à disposition des agents ont pris fin en début d'année par décision du comité syndical.

Service Entretien (missions de surveillance à la cantine et entretien des locaux) : la convention de mise à disposition arrive à échéance le 1^{er} septembre 2018.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et sous réserve de l'accord de l'agent communal concerné que la convention soit reconduite pour une durée de 3 ans renouvelable, à compter du 1^{er} septembre 2018.

Mme le Maire indique avoir envoyé un courrier en recommandé par rapport aux dysfonctionnements constatés au sein du syndicat des écoles.

5) Eglise Intercommunale

A. Hourseau explique aux conseillers municipaux qu'il convient d'annuler la délibération du 10 avril dernier, portant sur les travaux d'entretien de l'église intercommunale car les montants portés sur l'un des devis sont erronés.

Après examen du dossier, le conseil municipal accepte à l'unanimité le programme des travaux prévus à l'église intercommunale, sous réserve de l'accord de la commune de Souligny.

6) Règlement Général de la Protection des Données (R.G.P.D.)

Ayant entendu les explications de Madame le Maire au sujet du R.G.P.D., le conseil municipal décide à l'unanimité :

a- pour la commune de Bouilly

d'adhérer au service commun mis en place par la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole.

b- pour le centre communal d'actions sociales de Bouilly (CCAS)

d'adhérer au service "RGPD" du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe & Moselle.

7) Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole : délibération concordante - fonds de concours pour la tyrolienne

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le fonds de concours pour un montant de 1 431,82 € accordé par TCM en vue de participer au financement de l'aménagement d'une tyrolienne sur l'aire de jeux.

8) Jury d'Assise : tirage au sort

Chaque année, dans le cadre des jurys d'assise, Les Riceys, chef lieu de canton, désigne par tirage au sort les communes dont les conseils municipaux auront pour mission de tirer au sort trois de leurs administrés.

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal tire au sort trois administrés de la commune. Les renseignements les concernant seront transmis en temps utiles et uniquement si la commune de Bouilly est retenue.

9) Troyes Champagne Métropole (TCM) : convention d'utilisation des locaux communaux pour l'ouverture d'une Maison de Services Au Public (MSAP)

En réponse à la demande de TCM et sur proposition de Mme le Maire, le CM accepte à l'unanimité la mise à disposition d'une salle communale : salle à droite au pied de l'escalier (accès par le grand perron) du bâtiment "Hôtel de Ville", afin d'y implanter provisoirement une MSAP, dans l'attente de la mise à disposition d'une autre salle qui nécessite quelques travaux au préalable.

Il sera établi un bail précaire assujéti d'un loyer mensuel de 250 €, d'une durée de 4 mois, à compter du 1^{er} septembre 2018. Le bail, renouvelable tacitement une fois pour la même durée, sera revu en janvier 2019 en fonction de l'avancement des travaux.

10) Agents Communaux : modification du tableau des effectifs du personnel

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le tableau des effectifs du personnel, tel que présenté par Mme le Maire.

11) Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole : Déchetterie

Mme le Maire fait le point sur le dossier "projet de déchetterie" à Bouilly et des échanges avec la DIR Centre Est concernant la mise en sécurité de la RN77, sachant que, de plus, le silo de Roncenay va arrêter le ferroviaire, ce qui engendrera un flux plus important de véhicules.

12) Association Foncière de Remembrement de Bouilly : participation financière exceptionnelle

A. Hourseau présente à l'assemblée les travaux que l'association prévoit de réaliser sur les chemins communaux. En qualité de Président de l'association, il ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le conseil municipal attribue à l'association foncière de remembrement de Bouilly, une participation financière exceptionnelle de 1 000 € TTC afin qu'elle puisse financer ce programme.

13) Association "Club Avenir Echecs" : convention de prêt précaire d'une salle communale

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de mettre à disposition de l'association "Club Avenir Echecs" une salle au rez-de-chaussée du bâtiment communal sis rue de l'Hôtel de Ville : salle de gauche en entrant.

Une convention de prêt sera établie : prêt gracieux à titre précaire, mise à disposition pour une année, renouvelable par tacite reconduction.

L'activité aura lieu le dimanche matin pendant les périodes scolaires.

14) FNACA : demande de salle pour l'organisation d'un loto fin 2018

Après débat et compte tenu que le Président local et les membres de la FNACA assistent à toutes les cérémonies patriotiques qui ont lieu sur la commune de Bouilly, le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre à disposition de la FNACA, à titre gratuit, la salle du foyer familial afin d'y organiser un loto.

15) Informations diverses

- Madame le Maire :

. TCM

Lecture du tableau des montants de fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales attribués aux communes membres en fonction des modalités de répartition 2018.

. Office National des Forêts (ONF)

Annonce du départ d'un agent ONF en charge de la forêt communale de Bouilly et de la forêt indivise Bouilly-Souigny et communique le nom de son successeur.

. Commission des Bois

M. Vincent Protin a été désigné Vice-président par les membres de la commission des bois, le samedi 30 juin dernier.

. TCM

Lors du dernier comité de pilotage (COFIL) TCM, il a été proposé la création de services communs mutualisés, dont la capture des chiens et chats errants. Il conviendra de délibérer, en temps utile, sur l'adhésion éventuelle à ce service.

. Compteurs Linky

Lecture du courrier d'un administré manifestant son mécontentement. Une réponse écrite lui sera apportée.

. Région Grand Est

Lecture d'un courrier concernant le déploiement de la fibre optique sur le département (août 2022-2023).

. ONF

Une proposition de vente de bois a été soumise par les agents ONF. Toutefois, il convient de faire un point global, notamment sur la forêt indivise, avant de se prononcer, lors d'un prochain Conseil Municipal.

. Chambre de Commerce et d'Industrie Troyes et Aube

Les résultats de l'enquête consommateurs ont été remis par la CCI. Ceux-ci devraient prochainement être présentés aux commerçants locaux.

. Bâtiment "les Docks"

Une rencontre a eu lieu avec l'un des héritiers pour évoquer le devenir du bâtiment.

. Parking du collège "rue du Gymnase"

Rencontre le 13 juillet prochain avec les représentants du conseil départemental et de TCM.

. Direction Générale des Finances Publiques

Lecture d'un courrier relatif à la restructuration du réseau au 1^{er} janvier 2019 et du départ de M. Dumas au 1^{er} janvier 2019.

. Transport

Le Conseil Municipal est informé des dernières statistiques de fréquentation (fin mars/début avril), des dessertes en transport mises en place sur le secteur par TCM et la TCAT.

Des enquêtes de fréquentation ont été lancées par la commune de Bouilly et par TCM.

. Assemblée Nationale

Rencontre avec Mme la Députée de l'Aube le 18 mai 2018.

. Médiathèque intercommunale

La médiathèque sera ouverte en juillet et les permanences seront assurées par quatre bénévoles. Elle sera fermée au mois d'août.

. Mon Logis

La Société Mon Logis propose un logement à la location sur la commune.

. Distributions des informations municipales aux habitants (boitage)

Les conseillers municipaux seront sollicités pour les futures distributions.

Remerciements à ceux et celles qui ont assuré la distribution des programmes pour le 14 juillet.

. Service Technique

Il a été procédé à l'embauche d'un agent en CDD pour renforcer l'équipe pendant les congés.

Afin de faciliter l'intervention des employés, il sera procédé également à la location d'un utilitaire pour une durée d'un mois.

. Service Administratif

Le secrétariat de mairie sera, cette année, ouvert au mois d'août.

- **Alain Hourseau :**

. Festival en Othe

Mercredi 11 juillet à 21 h au foyer familial. Concert avec le Groupe "Les Poissons Voyageurs" composé de quatre musiciens.

. Petit Bouillerand

33 personnes ont répondu à l'enquête lecteur parue dans le Petit Bouillerand de Mai 2018.

- **René Marche :**

. S.D.D.E.A.

Vérifier régulièrement les compteurs d'eau pour constater les fuites.

- **Evelyne Juffin :**

. Festivités du 14 juillet

Appel à la mobilisation des conseillers municipaux pour l'organisation de cette manifestation.

16) Questions diverses

- A la question de **René Marche** au sujet du "portage de repas", **Mme le Maire** répond que le dossier pourrait être étudié par le CCAS : enquête. A ce jour, l'ADMR a déployé ce service, tant en milieu rural qu'urbain.
- A la question de **Jean-Louis Dufaut**, **René Marche** répond que la recherche de mercure dans les boues de la station d'épuration a été affinée.
- A la question de **Jean-Louis Dufaut**, **Benoît Groux** fait le point sur l'avancée des travaux de construction de la Halle sportive et sur le financement. Il précise par ailleurs qu'une demande d'aide supplémentaire a été déposée auprès de la Fédération Française de Tennis concernant le Club House et l'éclairage extérieur.

La séance est levée à 22 heures 20